

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 28 JUIN 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_131 : ACQUISITION D'AUTOBUS ÉLECTRIQUES - PLAN DE FINANCEMENT

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 28 juin 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Marc VENZAL

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Agnès BRU

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Mathieu VIDAL (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Nathalie BORGHESE), Achille TARRICONE (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BLAY (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 JUIN 2022

N° DEL2022_131 : ACQUISITION D'AUTOBUS ÉLECTRIQUES - PLAN DE FINANCEMENT

Pilote : Transports Urbains

Monsieur Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a adopté son plan de déplacements urbains volontaire en 2017. Le plan d'action comporte 36 actions dont l'une concerne la modernisation du parc de bus et la diversification des motorisations (action n°21). Cela se concrétise par le remplacement progressif des bus thermiques par des véhicules moins polluants, par la mise en service de véhicules hybrides et le test de véhicules à faibles émissions.

Par ailleurs, une étude de faisabilité d'exploitation de bus électriques avec prise en compte des impacts techniques et économiques a été réalisée en 2021. Elle a permis d'analyser le fonctionnement du réseau et d'établir des scénarios de renouvellement de notre flotte d'autobus.

L'appel à projet écosystèmes des véhicules lourds électriques vise à soutenir le déploiement de la mobilité électrique dans les domaines du transport routier de marchandises et du transport routier de voyageurs. Il concerne notamment les projets d'investissement dans des écosystèmes associant l'installation d'infrastructures de recharge électrique et le déploiement de véhicules lourds électriques pour le transport de personnes. Pour ce qui concerne les autobus, chaque projet doit prévoir l'acquisition d'au moins cinq véhicules. Les infrastructures de recharge électrique sont également concernées.

Les projets peuvent être collaboratifs. Dans cette hypothèse, un coordinateur doit être identifié au stade du dépôt du dossier. Les véhicules doivent être livrés avant fin 2023.

Afin de respecter les critères d'éligibilité, la communauté d'agglomération de l'Albigeois sollicite des subventions auprès de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) en partenariat avec son prestataire de navettes électriques centre-ville autocars Coulom. Cela concerne l'acquisition de trois bus électriques (un en 2022 et deux en 2023), la location de deux navettes électriques par la société autocars Coulom et l'installation de bornes de recharge pour la période 2022 et 2023.

Le montant total de l'aide sollicitée s'élève à 598 228 €.

Plan de financement prévisionnel

Dépenses € HT		Recettes € HT	
Agglomération	1 810 000	ADEME	396 000
Acquisition de 3 autobus électriques + 2 bornes doubles		Agglomération	1 414 000
Autocars Coulom	530 618	ADEME	202 228
Location de 2 navettes électriques + 2 bornes		autocars Coulom	328 390
TOTAL	2 340 618		2 340 618

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du 28 septembre 2017 approuvant le plan de déplacements urbains de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 juin 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la collaboration avec la société Autocars Coulom pour le financement d'autobus électriques.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel d'acquisition et de location d'autobus électriques arrêté comme suit :

Dépenses € HT		Recettes € HT	
Agglomération	1 810 000	ADEME	396 000
Acquisition de 3 autobus électriques + 2 bornes doubles		Agglomération	1 414 000
Autocars Coulom	530 618	ADEME	202 228
Location de 2 navettes électriques + 2 bornes		Autocars Coulom	328 390
TOTAL	2 340 618		2 340 618

SOLLICITE les subventions prévues dans le plan de financement auprès de l'ADEME.

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à signer les documents y afférent.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget annexe des transports urbains de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,

Fait le 28 juin 2022,

Pour la présidente et par délégation,
Le directeur général des services,

Olivier LEVREY